



**Charte éthique du groupe SAVERGLASS pour le Management de la
QUALITE, la PROTECTION de la SANTE et, de la SECURITE
des PERSONNES, la SECURITE ALIMENTAIRE
et de la PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT**

Notre groupe fait référence au niveau mondial pour l'excellence de ses produits et de ses services. A ce niveau, rien n'est jamais acquis et cet objectif d'excellence doit être conjugué au quotidien avec l'exigence d'une amélioration continue de nos performances.

L'élaboration partagée du système de management intégré de la qualité, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de la sécurité des personnes et de la continuité de l'activité se fonde sur une expérience de plus d'un siècle, combinée à la conformité aux référentiels les plus exigeants.

Notre organisation se veut transparente, mettant en œuvre une stratégie claire.

Chacun des collaborateurs du groupe se doit d'apporter sa contribution à la réalisation des objectifs de progrès fixés par la direction, en s'attachant à identifier et promouvoir les meilleures pratiques relatives aux métiers de SAVERGLASS.

Nos produits devront en particulier dépasser la simple conformité attendue, viser l'excellence de leur qualité et ne pas se contenter seulement d'un avantage comparatif par rapport aux concurrents.

Les services associés à leurs fournitures devront assurer la pleine satisfaction de notre clientèle.

Nous ferons de la sécurité alimentaire une priorité, assurant du même coup à nos clients la pérennité et la prééminence de leur marque, par l'utilisation d'un produit sûr pour le consommateur.

Au-delà des aspects uniquement réglementaires, nous nous attacherons à minimiser les impacts de notre fonctionnement sur l'environnement en développant des process économes en ressources et générant un minimum de nuisances et de rejets.

Notre attention sera en permanence mobilisée pour la prévention des pollutions accidentelles et des accidents environnementaux majeurs.

Chaque collaborateur du groupe SAVERGLASS fera sa priorité du respect de la sécurité et de la santé au travail, pour lui-même et pour ses collègues, en respectant strictement les règles établies, mais aussi en appliquant les mesures de bons sens propres au métier pour lequel il aura été formé.

Chacun fera sien, dans le périmètre de sa compétence, des engagements moraux du Groupe en matière de responsabilité sociale, bannissant notamment toute discrimination, toute corruption, toute forme de harcèlement et toute exploitation directe ou indirecte du travail forcé ou de celui des enfants.

Enfin, nous maintiendrons opérationnelles en permanence des solutions industrielles aptes à assurer, pour nos clients, la continuité de nos fournitures et de nos services en cas de sinistre majeur sur nos installations, sécurisant par la même la continuité économique du Groupe.

Je m'engage personnellement, avec l'aide des instances de direction, à orienter la stratégie du groupe SAVERGLASS vers un développement durable, en harmonie avec les exigences de son environnement, les attentes de ses collaborateurs et de l'ensemble des parties prenantes.

Le 26 janvier 2012

Loïc QUENTIN de GROMARD

Président